

Québec, le 17 décembre 2008



Monsieur Ronald Daignault
Directeur, Affaires juridiques
General Dynamics
5, Montée des Arsenaux
Le Gardeur (Québec) J5Z 2P4

Objet : Projet Train de l'Est : lien Mascouche-Terrebonne-Repentigny

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 9 et 10 décembre derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de ce dossier, vous soumet la question suivante :

- Lors de l'échange entre la commission et M. Adrian J. Pierorazio de la firme Baker Engineering and Risk Consultants Inc. le 10 décembre 2008 dans le cadre de l'audience publique à Repentigny (projet du Train de l'Est), M. Pierorazio a précisé à la commission ne pas être familier avec des cas en Amérique du Nord où un train de passagers traverse un site destiné à l'entreposage des matières explosives ou inflammables.

Ainsi, pour les besoins de l'enquête et de ses analyses, la commission vous saurait gré de bien lui fournir l'historique en matière d'accidents impliquant une explosion ou un incendie qui serait survenu sur le site de la General Dynamics au courant des 40 dernières années. Dans de tels cas, veuillez nous fournir les détails des conséquences de ces événements (distance atteinte de la surpression ou du rayonnement thermique, nombre de blessés, nature et quantité de la matière impliquée, évacuation, etc.).

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 9 janvier prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 13 janvier 2009.

Nous vous remercions à l'avance de votre collaboration et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Josée Méthot
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission